



## **22 mai : les organisations appellent à la mobilisation dans la Fonction publique**

Les neuf organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Hospitalière et de la Fonction publique Territoriale à la grève et aux manifestations le mardi 22 mai 2018.

Elles exigent un dialogue social respectueux des représentants des personnels et appellent les agents à dire leur rejet du projet de suppression de 120 000 emplois et le recours accru au contrat qui dégraderont les conditions de travail des agent-es, considérant que le développement de la contractualisation constitue une attaque contre le statut de même que la possible rémunération « au mérite » assise sur des critères antinomiques de ceux du service public. Elles rappellent leur opposition à la remise en cause des CAP et à la disparition des CHSCT, comme à toutes mobilités forcées vers le secteur privé.

Dans le cadre du rendez-vous salarial du mois de juin, les organisations appellent les agents à exiger que le gouvernement propose des mesures qui permettent une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous : fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, rattrapage des pertes subies, abrogation de la journée de carence, compensation pérenne de la hausse de la CSG, respect des engagements en matière d'évolution de carrière, amélioration des déroulements de carrière.

Les organisations sont attachées à une Fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, à la nécessité aussi de conforter les agent-es dans leurs rôles et dans leurs missions. Fortes de ces valeurs, elles appellent le Gouvernement à être extrêmement vigilant sur les suites à donner au futur rapport du Comité Action Publique 2022.

## **Elles appellent à la grève et la manifestation le mardi 22 mai – Place Zeus à Montpellier**

Les agents sont ainsi invités à exprimer leur désaccord avec la volonté du Gouvernement d'élargir le recours au contrat et à dire leurs attentes d'une amélioration des conditions d'emploi des contractuels et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'accès à l'emploi titulaire.